

## **COMMUNE D'ESCORPAIN** **Mairie d'ESCORPAIN**

13, Rue de la Mairie - 28270 Escorpain  
Tél. Mairie : 02.37.38.11.64  
Email : [escorpain28@wanadoo.fr](mailto:escorpain28@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.escorpain.fr](http://www.escorpain.fr)

### **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 06 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le six Mai Avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphan DEBACKER, Maire.

**Présents :** Monsieur Stéphan DEBACKER (Maire), M. Philippe LELARD (Adjoint), Mmes Christiane LE ROUZIC, Brigitte VACHERON-CROBE, Isabelle HENRIAUX-FOULON, Dominique DAL, et MM François BARRET, Roger LAMOUREUX, Sylvain DEBACKER

**Absents, excusés :** M Pascal GUIMARD

**Absente :** Mme Annick DETHAN

Le conseil municipal a nommé Isabelle HENRIAUX-FOULON comme secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS VERBAL**

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 Avril 2025 n'ayant fait l'objet d'aucune observation a été approuvé à l'unanimité.

### **DPO (Délégué à la protection des données)**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal qu'AGEDI a arrêté son service de DPO au 31 décembre 2024 et nous sommes dans l'obligation d'en nommer un autre. Nous avons reçu la proposition du cabinet Gaïa dont le montant est de 250€ H.T annuel. Monsieur le Maire fait part qu'il attend des réponses de la part de l'AMF afin de savoir vers qui s'orienter pour choisir un nouveau DPO. Nous allons nous renseigner auprès des communes ayant le même prestataire informatique afin de savoir auprès de qui elles ont adhéré. Le DPO sera nommé au prochain conseil.

### **TRAVAUX 2025**

Les travaux concernant le puisard aux Authieux, le changement de borne incendie et la mise en place de bouches d'aspiration sur les mares de Champillon et de Romainvilliers se feront en juin.

L'ensemble du Conseil Municipal est unanime pour que les travaux aux abords du cimetière aient lieu sur 2025. Ceux de la rue du Clair Bois sont reportés à 2026.

L'ABF nous a informé que les volets de la mairie et du logement communal doivent être en bois étant donné que nous sommes dans le périmètre du Château. Des demandes de devis sont en cours.

### **SUBVENTION FONDS DE CONCOURS**

Nous avons reçu l'accord pour nos demandes de subvention au titre du FDI. Les montants accordés sont

7 728€ pour les travaux aux abords du cimetière et 22 173€ pour la rénovation de la rue du Clair Bois.

Le projet de rénovation du préau étant abandonné, la délibération prise en conseil municipal le 10 décembre est abrogée.

De ce fait, le Conseil Municipal a délibéré et décidé de demander une subvention au titre du Fonds de Concours de 11 548,25€ pour la rue du Clair Bois et 2 870,08€ pour les travaux de Défense incendie.

La délibération prise en décembre concernant le Fonds de Concours pour la rue du Clair Bois est donc infirmée et l'ensemble du conseil municipal a délibéré et validé le montant de la nouvelle demande de subvention au titre du FDC.

La délibération au titre du Fonds de Concours prise en décembre, concernant les abords du cimetière, reste inchangée.

Les dossiers de demande de subvention seront envoyés avant fin mai afin de passer à la commission de Septembre.

### COMMISSIONS

Déchets : Madame Brigitte VACHERON-CROBE informe que la déchetterie de Dreux va rouvrir le 24 mai prochain ainsi qu'un changement sur le nombre de points selon le véhicule qui vient effectuer le dépôt.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la société CELLNEX locataire d'un emplacement pour un pylône à la Foucaudière sur notre commune, souhaite acquérir la parcelle actuelle en l'agrandissant de 62 à 90m<sup>2</sup> pour 5 000€. L'ensemble du conseil municipal ne se prononce pas favorablement à cette proposition et souhaite avoir plus d'information.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire propose de clore la séance à 20h30.**

Le Maire,

Stéphan DEBACKER

La Secrétaire de séance

Isabelle HENRIAU-FOULON

